



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 04 AVRIL 2024**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
14	09	09

Vote
À l'unanimité
Pour : 09
Contre : 00
Abstention : 00

L'an 2024, le 04 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Max AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22 mars 2024.

Présents : AUFFRET Max, BICHERAY Jean-Louis, CAPITAIN Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DUPONT Laurence, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette, WYART-DUPARC Caroline

Absent(s) : CHENEAU Jérémy, DORÉ Frédéric GÉRARD Manuel, HAAS Émilie, ROUSSEAU Solène

Invitée : LÉOMENT Sandrine, secrétaire de mairie

Acte rendu exécutoire :

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le 15/04/2024
ID : 027-212700363-20240404-BD13_2024-DE



BD13_2024 – DÉLIBÉRATION PORTANT SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2023 suivante :

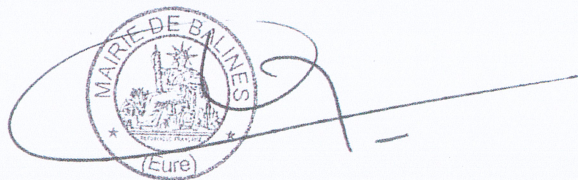
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	89 262,40
Intégration résultat d'exercice CCAS	2 700,00
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	
ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	396 025,78
C Résultat à affecter	
= A. + B. (hors restes à réaliser)	487 988,18
(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -)	174 887,81
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -)	-6 654,00
Besoin de financement	
Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	487 988,18
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	0,00
G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	487 988,18
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	



Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité des votants l'affectation du résultat telle que proposée.

Pour copie conforme
Bâlines, le 04 avril 2024

Le Maire
Max AUFFRET



La Secrétaire de séance
Laurence DUPONT